

**Déclinaisons de politiques en faveur de la jeunesse  
- Propositions financières Budget Primitif 2014**

**Rapport n° CG/2013/93**

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre l'adoption des crédits à inscrire au BP 2014, au titre de la politique jeunesse.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions		
Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2014
PEP	Direction de la Jeunesse et des Sports	2 845 000,00
PAP	Direction de l'Insertion et de l'Action Sociale	141 440,00
PDT	Direction du Développement Economique, Territorial et International	9 600,00
	<b>TOTAL</b>	<b>2 996 040,00</b>

**I. Politique départementale en faveur de la Jeunesse**

Depuis maintenant 5 ans, le département a développé sa politique jeunesse autour de 4 axes, la formation et l'information, l'insertion et l'intégration des plus fragiles, l'ouverture et l'épanouissement sportif et culturel et la promotion de l'engagement dans la vie civique. L'année 2013 aura tout particulièrement été marquée par l'engagement en faveur du service civique (accueil des jeunes au sein même des services du Département), et la généralisation des contrats d'objectifs pluriannuels avec les centres socioculturels du Bas-Rhin. Par ailleurs, l'accompagnement des jeunes se fait aussi au travers de nos actions de prévention dans le cadre du dispositif pass'âge et d'un site dédié particulièrement populaire auprès des jeunes bas-rhinois. Les propositions budgétaires ci-après permettent de poursuivre cet effort du département en faveur de la jeunesse.

L'effort du département ici présenté ne comporte que les éléments directement financés par le Pôle Epanouissement de la Personne. D'autres Pôles disposent également de crédits destinés à soutenir la jeunesse bas-rhinoise (fond d'aide aux jeunes, aide au logement, insertion, apprentissage etc.)

**a) Le soutien aux jeunes en service civique.**

Depuis plusieurs années, le département du Bas-Rhin soutient le projet de l'association Unis Cité, qui permet de concilier la garantie de la qualité des missions confiées aux jeunes avec l'exigence d'une formation à la citoyenneté. Depuis 2009, il est proposé à l'association d'élaborer avec le département des missions d'intérêt général, pour que les jeunes puissent, le temps de leur engagement, réaliser de réelles missions d'intérêt général au service de leurs concitoyens.

Décidant d'amplifier son intervention dans cette direction, le département a opté pour une participation directe de la collectivité à cette expérimentation par l'accueil de jeunes volontaires en service civique, et mobilisés sur des missions en lien avec la dépendance, l'éducation à la santé, le sport, les loisirs, la solidarité, l'environnement, la culture, etc.

Enfin, le service civique permet au jeune de s'épanouir, de réaliser un projet, d'acquérir une expérience en milieu professionnel et contribue parallèlement à l'enrichissement des projets des services.

## **Bilan de la promotion 2012/2013 :**

### **Le profil des volontaires**

31 volontaires étaient engagés dans le département. 74 % des jeunes volontaires sont des filles, le niveau d'instruction est fort car la moitié d'entre eux ont au minimum un BAC+3. La majorité est originaire de Strasbourg et de la CUS.

A la sortie du service civique, le bilan est plutôt positif : 16 volontaires reprennent ou continuent leurs études, 10 ont un contrat de travail, 5 sont en recherche d'emploi, 2 préparent des concours et 1 a un projet de création d'entreprise.

### **L'accompagnement des volontaires**

18 tuteurs ont été mobilisés dans le suivi et l'accompagnement des volontaires. 80 heures en moyenne d'interventions par volontaire ont été dispensées dans le cadre de la formation civique et citoyenne. 9 volontaires ont bénéficié d'un suivi dans le cadre de l'accompagnement professionnel individuel par la Région Alsace.

Les volontaires ont participé également, à la collecte de la banque alimentaire, à la journée mondiale de lutte contre le SIDA et à la journée lecture publique.

## **La nouvelle promotion 2013-2014**

34 postes de volontaires en service civique ont été proposés en interne par différents services. Les missions sont variées et concernent par exemple les domaines de l'écologie (économies d'énergie, tri des déchets), de l'aide aux personnes âgées, de la culture, de la santé, de l'animation....

Le recrutement a eu lieu le 4 septembre 2014 lors d'une journée « Civique Dating ».

Les jeunes engagés par le département ont entre 18 et 25 ans, leur mission dure 9 mois. Un jeune en service civique touche une indemnité de 468 € par mois de la part de l'Etat. Sont également prises en charge les cotisations sociales et la retraite. Le département complète par une indemnité de 150 € par mois et par jeune pour les frais de déplacements et de repas.

## **b) Le dispositif Pass'âge**

Depuis son ouverture en 2005, Pass'âge est devenu un dispositif à part entière dans le cadre de la politique jeunesse du département. Il s'inscrit dans le réseau d'information, de prévention et d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Deux entrées sont possibles, internet avec ses informations et sa foire aux questions ou le téléphone.

### **Les appels téléphoniques :**

Depuis sa création, le N° Vert comptabilise plus de 88 000 appels de jeunes. Les trois quarts des appelants sont des garçons, 87 % des jeunes ont entre 11 et 14 ans, avec comme thématique principale, la sexualité (36 % des appels) et le relationnel (21 % des appels) De même qu'au niveau national, nous assistons à une baisse des appels téléphoniques ces dernières années, ceci s'explique en partie par la facturation des appels et des SMS faits à partir des téléphones portables.

Le site [www.pass-age.fr](http://www.pass-age.fr):

Le site a pour objectif d'informer et de renseigner les jeunes sur l'emploi, l'orientation scolaire et professionnelle, l'engagement, l'international, la santé, les loisirs, la vie quotidienne et de favoriser les échanges et le dialogue citoyen en mettant à disposition des jeunes des espaces participatifs.

Pour cela, le site dispose d'une galerie vidéos, d'un agenda participatif, d'un espace offres d'emploi. Le site est également présent sur le web et les réseaux sociaux : Facebook avec 1400 fans, Pinterest, twitter et Google+ ce qui en fait le premier site du genre en Alsace. Le bilan du site est largement positif avec 58 000 visites en 2012. A l'avenir il convient de renforcer ce dynamisme par la recherche de contenus plus originaux et en incitant encore d'avantage les jeunes à la participation.

### **Les actions de prévention**

En 2012, 43 projets de prévention ont été accompagnés par le service jeunesse. Plus de 6800 jeunes et 500 adultes ont été sensibilisés.

En outre 18 soirées débats parents ou grand publics autour des problématiques adolescentes ont été réalisées. 85 % du public touché par les actions de prévention a entre 11 et 14 ans. Les sujets traités sont toujours encore les addictions, la violence, mais également l'alimentation et le multimédia. Les outils utilisés par l'équipe de prévention sont avant tout les expositions (Dédale de vie, alcool...) et le jeu de Loi.

### **c) Le soutien aux centres socioculturels Bas-Rhinois**

En séance plénière du 11 décembre 2011, le Conseil Général a décidé de mettre en place de nouvelles modalités de financement des centres socioculturels, en étendant les contrats d'objectifs à l'ensemble des CSC du Bas-Rhin, mettant ainsi fin à l'attribution des subventions de fonctionnement à hauteur de 15 % du montant de la participation communale.

Ces nouvelles dispositions répondent à un souci de cohérence et cibleront d'avantage le travail réalisé avec les jeunes sur des thématiques de :

- La mobilisation sur la réussite éducative
- La mobilisation sur le « vivre ensemble »
- La mobilisation autour de l'insertion sociale et économique
- La mobilisation autour de l'engagement et la citoyenneté

25 contrats d'objectifs ont ainsi été signés en 2013, ceux-ci laissent beaucoup de place au dialogue de gestion et au comité de validation. Ceci permettra d'évaluer les engagements prévus dans le contrat. L'instance de validation comprend des représentants désignés par le CSC et le Département dont le Conseiller Général du territoire. Cette instance a pour mission de mettre en œuvre le dialogue social.

Dorénavant, la subvention du Département englobe le fonctionnement, les postes et l'aide au projet. Cette subvention est versée de la manière suivante : un acompte de 60 % du montant, puis un solde de 40 % dont 20 % après le dialogue de gestion.

Les aides que le Département accorde aux CSC, sont ainsi plus « visibles ».

## **II Propositions financières Budget Primitif 2014**

### **3321 Jeunesse : Soutien aux collectivités et aux associations**

Crédits proposés au BP 2014 : 2 279 600 €

Crédits inscrits au BP 2013: 2 413 100 €

Ce mode d'action réunit les aides au fonctionnement des collectivités et des associations qui œuvrent dans le domaine de la jeunesse. Y sont inclus les aides aux centres socioculturels avec une dépense de près de 1.6 M€, la participation à l'opération Ville-Vie-Vacances, le soutien aux derniers plans d'actions dans le cadre des CTJ et les aides du Département aux contrats urbains de cohésion sociale.

Ce mode d'action comporte également nos partenariats avec la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture du Bas-Rhin (FDMJC), avec Unis-Cités, avec la Fédération Départementale des Centres Socioculturels (FDCSC) et 4 associations intercommunales d'envergures qui sont, le RAI de Marckolsheim, le RAI de Niederbronn les Bains, Horizon Jeunes Brumath et la MJC de Villé.

Ce mode d'action comprend enfin le soutien au développement de la vie associative. A ce titre, l'association SARA (Soutien des Associations en Région Alsace) propose de poursuivre, à destination des responsables associatifs, des bénévoles ou des porteurs de projets associatifs, le développement et la diffusion gratuite d'informations pratiques, ainsi que les permanences de conseils gratuits aux associations. Un crédit de 9 600 € a été inscrit pour 2014 en ce sens.

### **3322 Jeunesse : les animateurs**

Crédits proposés au BP 2014 : 215 500 €

Crédits inscrits au BP 2013 : 320 500 €

Ce mode d'action correspond au nouveau dispositif voté par l'assemblée plénière en date du 10 décembre 2012, à savoir un unique poste au titre de l'ingénierie jeunesse financé par le département à hauteur de 10 000 € dans le cadre d'un renouvellement de CTJ avec une communauté de communes.

### **3323 Jeunesse : l'insertion et la prévention**

Crédits proposés au BP 2014 : 191 440 €

Crédits inscrits au BP 2013 : 206 440 €

Ce crédit est destiné à la promotion du site Pass'Age, aux « collégiades », au trophée des sports 2013, et à des opérations de médiatisation dans les projets culturels, à la BDBR et aux actions dans les collèges.

Y figure également l'aide du Département aux 6 Missions locales du département qui apportent aux jeunes âgés de 16 à 25 ans conseils et soutien tout au long de leurs démarches de recherche d'emploi et d'entrée dans le monde du travail. Elles sont à ce titre des partenaires du Conseil Général dans la mise en œuvre du Pass'Accompagnement et dans l'accompagnement des jeunes bénéficiaires du RSA.

### **3324 Jeunesse : les loisirs et l'éducation**

Crédits proposés au BP 2014 : 251 500 €

Crédits inscrits au BP 2013 : 230 300 €

Ce mode d'action concerne nos participations :

- aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour lesquels le Département a changé ses critères d'intervention depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, avec l'attribution d'une aide de 2 € par journée/enfant, limitée aux jeunes âgés de 11 ans et plus, contre un montant de 0.50 € sans restriction de l'âge précédemment ;
- à l'achat de clés USB pour des élèves de 6<sup>ème</sup>. Une campagne de distribution est organisée à la rentrée scolaire.
- aux « Allocations de Vacances » qui permettent de favoriser le départ en vacances des enfants Bas-rhinois âgés de 4 à 18 ans. Le Département verse une allocation de 18.24 € par enfant et par séjour à la structure organisatrice du séjour selon des critères bien établis.

### **3325 Jeunesse : information et orientation**

Crédits proposés au BP 2014 : 58 000 €

Crédits inscrits au BP 2013 : 58 000 €

La participation historique au fonctionnement des centres d'information et d'orientation de Strasbourg a nécessité une redéfinition du soutien du département en limitant dans le temps le soutien au fonctionnement des deux structures situées sur la CUS, dont les missions relèvent davantage de la Région Alsace. En séance plénière du 25 octobre 2010, a été adopté le soutien financier du département en direction du Rectorat annuel et forfaitaire de 58 000 € par année, limité au 31 décembre 2014, dans le cadre d'une convention.

## Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
3321	Le soutien aux collectivités et aux associations	2 413 100,00 €	2 279 600,00 €
3322	Jeunesse - les animateurs	320 500,00 €	215 500,00 €
3323	Jeunesse - L'insertion et la prévention	206 440,00 €	191 440,00 €
3324	Jeunesse - Les loisirs et l'éducation	230 300,00 €	251 500,00 €
3325	Jeunesse Information et Orientation	58 000,00 €	58 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Sur proposition de la commission de la jeunesse et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les dispositions du présent rapport traduites dans le budget primitif 2014.*

*Il rappelle par ailleurs que conformément à la délibération modifiée n°CG/2011/9 du 31 mars 2011, la commission permanente est compétente pour les décisions d'attribution de subventions.*

Strasbourg, le 18/11/13

Le Président,

A blue ink signature of Guy-Dominique Kennel, consisting of several overlapping loops and lines.

Guy-Dominique KENNEL